

Quand le principe de réalité rattrape le principe de précaution.

En juin 2007, une des toutes premières actions du Maire nouvellement nommé, Hervé Seyve, consiste à lancer une étude pour déplacer le pylône TDF - Bouygues.

Le 15 octobre 2007, se tient en mairie une réunion avec tous les opérateurs. Au cours de cette réunion, il leur est demandé de préparer les améliorations souhaitées par la commune.

Le 4 décembre 2007, un courrier adressé à TDF et à Bouygues, les informe du non renouvellement du bail concernant le pylône dit de la crèche.

Le 17 septembre 2008, TDF nous remet son dossier proposant le transfert des installations sur le château d'eau.

En décembre 2008, changement d'équipe municipale.

Depuis rien n'a plus bougé, ou presque !

Il faut que notre actuelle municipalité recommence les études avec TDF, admette que la seule solution convenable consiste à adopter celle que nous préconisons, à savoir l'implantation sur le château d'eau, n'en déplaise au maire de notre commune voisine.

Il semble qu'il ne s'y oppose plus aujourd'hui, allez savoir pourquoi ?

On commence par une prolongation du bail jusqu'en 2010 ...et, donc le pylône ne sera pas démonté en novembre 2009 malgré l'annonce faite lors de l'inauguration des jardins de la petite enfance !